

## BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

### 1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : BICI BOURSE  
 Siège social : Rue Gourgas, Abidjan Plateau  
 Adresse : 01 BP 1298 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
 Téléphone : (225) 20 20 16 68  
 Télécopieur : (225) 20 21 47 22  
 ANB : Côte d'Ivoire  
 Nom & prénoms du Représentant légal : AKOTO Jean-Luc Olivier  
 Fonction du Représentant légal : Directeur Délégué  
 Email : jean-lucolivier.akoto@bnpparibas.com

### 2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : FILTISAC CI  
 Symbole : FTSC  
 Siège social : Km 8, route d'Adzopé  
 Téléphone : (225) 20 30 46 46  
 Télécopie :  
 Email : info@filtisac.com

### 3. CLAUSES DE L'ANIMATION

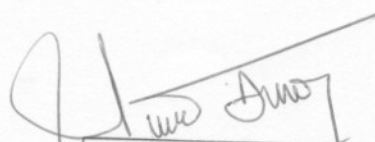
Nom & prénoms du négociateur spécialiste : TOURE Saran		
Date de signature du contrat :	Contrat renouvelé ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 1 an	Combien de fois : reconduction tacite	Date du dernier renouvellement : Sans objet
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 <i>(la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)</i>		
Ecart de cours proposé : + ou - 7.5%		
Compte DCBR utilisé : 10388		

### 4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 31/12/2011	Au 30/06/2011	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	3 109	3 109	0	0
Valeur en espèces (F CFA)	8 394 300	10 104 250	-1 709 950	-16,92%

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 20/01/2012

  
**Mamadou DIABAGATE**  
 Responsable Marché des Capitaux  
 BICI BOURSE

**NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.**